

Politique de gestion des données personnelles et confidentielles

Introduction

La présente politique de gestion des données personnelles et confidentielles définit les principes et les pratiques qui guident la collecte, l'utilisation et la gestion des données personnelles par le Regroupement pour la pérennité de l'île Verte (RPIV).

Cette politique s'applique aux documents de tous formats (papier, numérique ou audiovisuel).

Cette politique doit être respectée par tous les administrateurs, contractuels et bénévoles du RPIV. La vérification de la conformité à cette politique est la responsabilité du responsable de la gestion des données de l'organisme.

Rôles et responsabilités

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a la responsabilité de superviser la gestion des données et de s'assurer que l'organisation utilise les données de manière responsable, éthique et sécurisée.

Le Conseil d'administration doit s'assurer que des politiques encadrant la gestion des données personnelles sont mises en place au sein de l'organisme.

Le Conseil d'administration doit nommer un responsable de l'application de la politique sur la gestion des données personnelles

Responsabilités du responsable de la gestion des données personnelles

Le responsable de la gestion des données personnelles doit s'assurer du respect des normes de confidentialité en matière de données et garantir que les données sont stockées et gérées de manière sécurisée.

Niveaux de classification des données

Le RPIV a identifié les niveaux de classification de données suivants :

Données confidentielles : Toute donnée qui, si elle était divulguée, pourrait causer un préjudice à l'organisme, à ses membres ou à ses parties prenantes. Les données confidentielles ne doivent être accessibles qu'aux personnes autorisées.

Données internes : Informations accessibles aux administrateurs et bénévoles autorisés qui ont besoin de les connaître à des fins professionnelles.

Données publiques : Toute donnée qui peut être librement partagée avec le public sans risque de préjudice pour l'organisation, ses membres ou ses parties prenantes. Les données publiques peuvent être diffusées librement.

Annexe 1

Applications pratiques de la gestion des données personnelles

Collecte des renseignements personnels

« Renseignement personnel » s'entend de tout renseignement au sujet d'une personne identifiable. Les renseignements personnels que le RPIV peut recueillir sont, entre autres :

- Nom et prénom;
- Adresse résidentielle;
- Numéro de téléphone;
- Adresse courriel;
- Adresse IP;
- Information sur la carte de crédit, mandat ou chèque;
- Numéro de lot au cadastre concerné.
- Tout autre renseignement personnel fourni volontairement par un utilisateur.

Fin pour laquelle s'effectue la collecte de renseignements personnels

Le RPIV peut utiliser des renseignements personnels pour gérer son organisme et ses activités, notamment:

- Pour fournir ses services
- Pour gérer sa relation avec les membres et utilisateurs de services
- Pour identifier les membres et utilisateurs de services dans son système;
- Pour documenter ses activités de conservation;
- Pour contacter ses membres et utilisateurs à des fins de collecte de fonds;
- Pour la gestion des transactions en lien avec l'achat ou le don d'un terrain;
- Pour communiquer avec les organismes subventionnaires;
- Pour toute autre fin permise ou exigée par la loi.

Limitation de la collecte des renseignements personnels

LA collecte de renseignements personnels est limitée aux renseignements requis pour gérer l'organisme et ses activités.

Consentement

Le RPIV informe la personne concernée et obtient son consentement pour toute collecte, utilisation ou communication de renseignements personnels la concernant, sous réserve de certaines exceptions prévues par la Loi.

Les renseignements personnels ne seront pas utilisés sans le consentement de la personne à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis ou conformément aux lois applicables.

Le RPIV peut également utiliser et divulguer des renseignements personnels à de tierces parties dans le cadre des circonstances particulières suivantes :

- Transmission des données descriptives et géospatiales sur les propriétés protégées dans un objectif de prise en compte de la conservation avec nos partenaires municipaux, provinciaux et fédéraux (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et Environnement Canada) et dans les outils d'aménagement des terrains protégés.
- Transmission des données descriptives et géospatiales sur les propriétés protégées dans un objectif de financement de la conservation auprès de bailleurs de fonds comme la Fondation de la faune du Québec ou Habitat Faunique Canada;
- Avec d'autres organismes à but non lucratif poursuivant les mêmes fins que le RPIV afin de mener à bien notre mission.
- Lors de partenariats à des fins éducatives et scientifiques.

Communications électroniques

En tout temps, une personne peut faire retirer son nom de nos listes d'envoi en communiquant avec le RPIV par courriel.

Transactions avec le RPIV

Lors de ses transactions en ligne, le RPIV utilise **Desjardins** pour le traitement des paiements.

ANNEXE 2

Informations transmises aux personnes avec qui nous communiquons par courriel

Afin de limiter les impacts d'une erreur de diffusion d'un courriel, tous les courriels envoyés par le secrétariat du RPIV contiendront le message suivant :

Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez-nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique. Merci.

Politique de gestion des renseignements personnels et confidentiels

Le RPIV a adopté une politique de gestion des renseignements personnels et confidentiels, placée sur son site Web (www.notreileverte.org).

Vous consentez à la collecte, utilisation ou communication de renseignements personnels vous concernant, effectuées en conformité avec cette politique : ces renseignements doivent être utilisés seulement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou conformément aux lois applicables.

En tout temps, vous pouvez retirer mon consentement en communiquant avec le secrétariat du RPIV par courriel à l'adresse suivante : Louise.Deschênes@notreileverte.org.